



## Communiqué de presse de l'association Initiative Climat

Coire, le 28 mai 2010

Loi sur le CO<sub>2</sub>, session d'été, le 31 mai au Conseil national:

### **Tenir maintenant ses promesses électorales – pour une politique climatique crédible**

*Dans la perspective de la session d'été, l'association Initiative Climat rappelle aux parlementaires les engagements qu'ils ont pris en matière de politique climatique avant les élections nationales de 2007. Si les Conseillères nationales et Conseillers nationaux aujourd'hui en fonction tiennent leurs promesses électorales, alors les principaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les mesures nécessaires seront adoptés sans problème.*

Les débats relatifs à la loi sur le CO<sub>2</sub> qui auront lieu le 31 mai, au début de la session d'été, seront dans une phase décisive. Les initiates et les initiateurs de l'Initiative Climat demandent une loi sur le CO<sub>2</sub> efficace comme contre-projet indirect à l'Initiative Climat susceptible de recueillir une majorité devant le peuple. L'Initiative Climat demande une réduction modérée d'au moins 30%, par rapport à 1990, des émissions de gaz à effet de serre en Suisse jusqu'à l'année 2020. La révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> permet de combiner les objectifs de réduction aux mesures nécessaires.

### **Une nette majorité du Conseil national s'est engagée avant les élections pour des objectifs de réduction élevés**

Exactement 130 Conseillères nationales et Conseillers nationaux en fonction se sont exprimés en faveur d'une réduction de 30% (question smartvote), en faveur de la charte-climat (réduction de 26% environ) et/ou en faveur de la motion Wyss (programme de mise en œuvre de la Convention sur le climat).

### **Maintenant il est temps d'agir**

„Les promesses doivent maintenant être tenues pour le bien de la Suisse“ relève Patrick Hofstetter, président de l'association Initiative Climat. „Une politique climatique efficace n'a que des avantages“. Elle crée des places de travail, diminue les coûts énergétiques, apporte des conditions-cadres claires pour l'économie et pour la nécessaire réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Une liste des promesses électorales des Conseillères nationales et des Conseillers nationaux et tous les arguments sont disponibles sous [www.oui-initiativeclimat.ch](http://www.oui-initiativeclimat.ch).

Pour toute information complémentaire: Patrick Hofstetter, président de l'association Initiative Climat, 076 305 67 37; Miriam Behrens, vice-présidente, 079 750 48 77; Benjamin Leroy-Beaulieu, comité, 078 606 23 65 (médias francophones); Elena Strozzi, 079 555 33 79 (médias italophones).